



Coda CVM

Rencontre ouverte

Procès-verbal
de la 1^{re} rencontre de Coda CVM

Cégep du Vieux Montréal (A9.41), le 21 octobre 2024, 17 h 30

Procès-verbal de la 1^{re} rencontre de Coda CVM lancée dans le but d'avoir une branche de la Fondation Coda au cégep du Vieux Montréal. Cette fondation, ayant pour but de réduire le fardeau du cancer à travers le Canada, est déjà présente dans 15 institutions académiques.

Cette 1^{re} rencontre a eu lieu au cégep du Vieux Montréal, à Montréal, le lundi 21 octobre 2024, à 17 h 30, dans la salle A9.41 (salle des séminaires).

Sont présents :

- Elliot Palombo
- Éloi Baillargeon
- Flavie Meloche
- Guillaume Dupuis
- Jeanne Lavallée
- Joshua R. Joachin
- Rafael Myette
- Ritej Djeddaïet
- Roxane Tremblay
- Sarah Duchesneau

Sont absents : *Aucun membre n'était absent lors de cette rencontre.*

1. Ouverture de la séance

Guillaume Dupuis propose l'ouverture de la séance et Elliot Palombo appuie. Ainsi, par unanimité, la séance est ouverte à 17 h 45. Joshua R. Joachin, organisateur de la rencontre, souhaite la bienvenue aux membres de Coda CVM présent·e·s. Dans une démarche de familiarisation, Joshua R. Joachin se présente et demande à tous les membres de se présenter à tour de rôle.

2. Nomination d'un·e secrétaire de séance

Roxane Tremblay se porte volontaire pour exercer le rôle de secrétaire pour cette séance. Tous les membres présent·e·s acceptent, à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Joshua R. Joachin montre l'ordre du jour de la rencontre à tous les membres présent·e·s. Par la suite, Flavie Meloche propose l'adoption de l'ordre du jour et Guillaume Dupuis appuie. Ainsi, par unanimité, l'ordre du jour est adopté tel quel et la séance se poursuit.

4. Présentation du comité et de sa mission

Joshua R. Joachin présente le comité en parlant de la Fondation Coda et de son histoire. Il mentionne aussi la mission du comité qui consiste, en grande partie, à lutter contre le cancer.

5. Nomination des signataires et des délégué·e·s

5.1. Nomination des signataires

Flavie Meloche, Joshua R. Joachin et Ritej Djeddaïet se portent volontaires pour être signataires. Par unanimité, ces trois personnes sont désignées comme signataires. Les signataires peuvent représenter le comité durant une table de concertation, si cela est réellement nécessaire (en cas d'absence des délégué·e·s et de leurs remplaçant·e·s). Par ailleurs, ce sont les seules personnes qui peuvent débiter de l'argent au nom de Coda CVM auprès de l'association étudiante.

5.2. Nomination des délégué·e·s

Éloi Baillargeon et Sarah Duchesneau se portent volontaires pour être délégué·e·s. Par unanimité, ces deux personnes sont désignées comme délégué·e·s. Ces deux personnes doivent se présenter aux futures tables de concertation. En revanche, deux remplaçant·e·s ont été désigné·e·s en cas d'impossibilité de se présenter de la part d'un·e délégué·e : Guillaume Dupuis et Ritej Djeddaïet.

6. Élections pour former le comité exécutif

6.1. Rôles

Les rôles concernés par ces élections : président, vice-président, trésorier·ère, secrétaire, coordonnateur·ice des partenariats, porte-parole, gestionnaire des médias sociaux et directeur·ice des événements.

6.2. Procédure normale

Chaque membre peut manifester son intérêt pour un rôle. Si c'est le cas et que personne d'autre ne souhaite exercer ce rôle, le ou la membre se voit attribuer le rôle à l'unanimité.

6.3. Procédure électorale

Si le rôle concerné est contesté en raison du fait que plusieurs personnes veulent l'exercer, une petite campagne électorale voit le jour. Les deux candidat·e·s ont chacun·e trois minutes pour convaincre les autres membres. Par la suite, un vote est organisé anonymement. De plus, un·e candidat·e doit uniquement obtenir la majorité (simple) pour exercer le rôle officiellement.

6.4. Résultats des élections

- Président : Joshua R. Joachin (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Vice-présidente : Sarah Duchesneau (conformément aux dispositions du point 6.3.)
- Trésorière : Flavie Meloche (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Secrétaire : Roxane Tremblay (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Coordonnateur des partenariats : Elliot Palombo (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Porte-parole : Éloi Baillargeon (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Gestionnaire des médias sociaux : Ritej Djeddaïet (conformément aux dispositions du point 6.2.)
- Directeur des événements : Guillaume Dupuis (conformément aux dispositions du point 6.3.)

7. Discussion ouverte

Le point a été reporté à la prochaine rencontre pour discuter davantage du point 9 durant cette séance.

8. Questions diverses

Le point a été reporté à la prochaine rencontre pour discuter davantage du point 9 durant cette séance.



9. Fixation d'une date précise pour les futures rencontres

À l'unanimité, les membres de Coda CVM ont convenu que les futures rencontres auront lieu les jeudis à 18 h 00 de façon bihebdomadaire. Ainsi, la prochaine rencontre est fixée pour le jeudi 7 novembre à 18 h 00.

10. Clôture de la séance

En raison de la longue durée de la première rencontre, il est proposé à 18 h 50 par Guillaume Dupuis, appuyé par Éloi Baillargeon, que la séance soit levée.

Procès-verbal proposé par Roxane Tremblay, secrétaire.

Procès-verbal corrigé et reproposé par Joshua R. Joachin, président.

X 

Joshua R. Joachin
Président de Coda CVM